LE JOURNAL DE GRIGNY

à l'affiche p. 16

MÉDAILLES SPORTIVES
vendredi 14 décembre
18h30
gymnase H.Colas

n° 38 - décembre 2012

Le journal d'information de la Ville de Grigny
www.mairie-grigny69.fr

actualités > p 03

Médailles sportives

dossier > p 05

Sports à Grigny

en ville > p 09

Troc de graines

culture > p 13

Hommage à Ferré

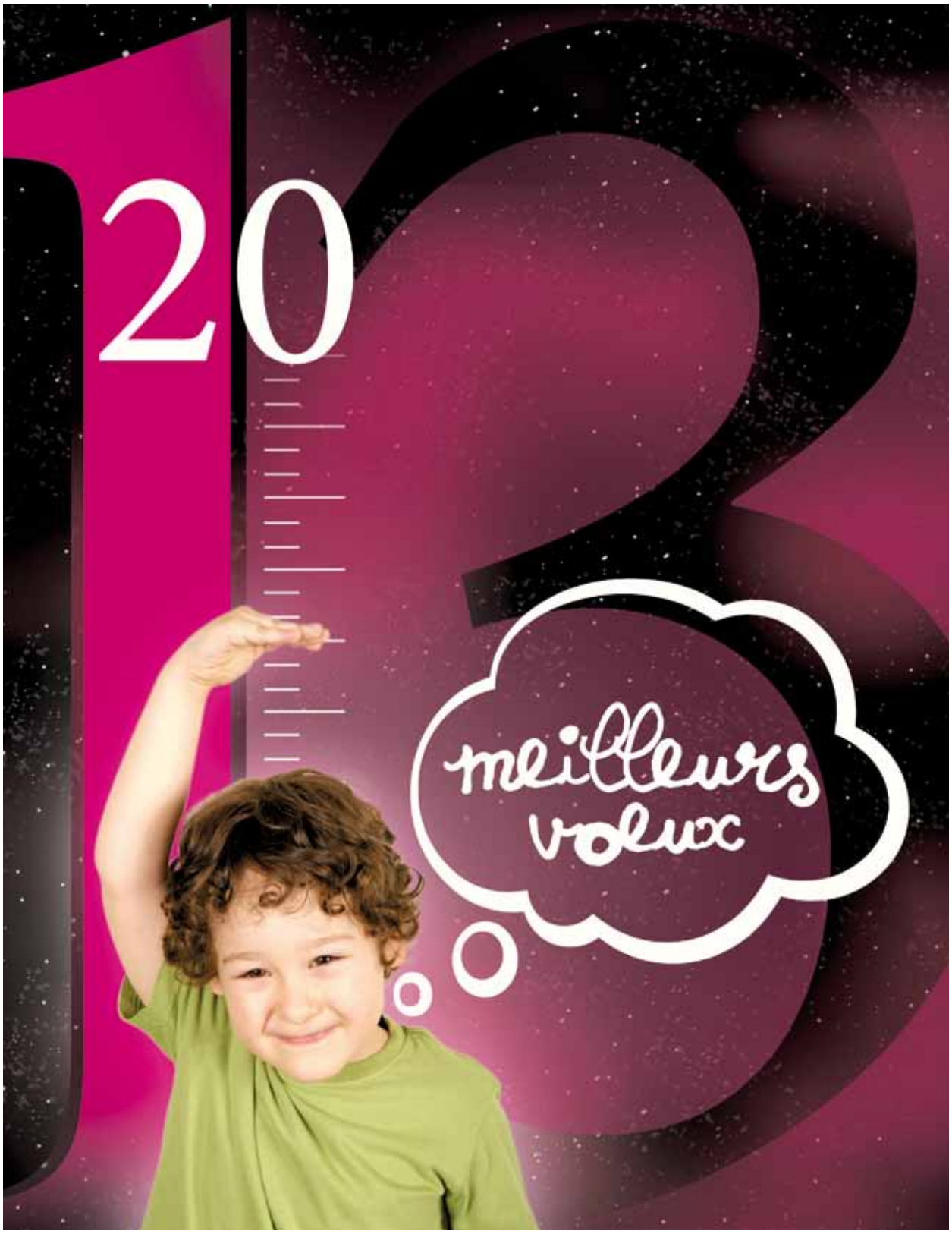

Vœux de la municipalité - lundi 7 janvier 2013 - 18h30 - centre Brenot

2013 !

Les mots pour le dire

En conseil communautaire, vous avez voté contre le projet de délégation de service public pour la production et la distribution de l'eau potable. Pouvez-vous en donner les raisons ?

C'est une décision éminemment politique que de décider de la privatisation ou de la municipalisation de la production et de la distribution de l'eau. J'ai toujours milité pour que ce bien commun de l'humanité soit géré directement par le service public et non par le privé. J'ai longtemps lutté auprès de Danielle Mitterrand et j'ai participé à ses côtés, à Varages, à la création de l'association EAU en 2005. C'est dans cette droite ligne qu'au Grand Lyon j'ai milité pour la reprise en régie du service de l'eau aux côtés des associations qui ont mené une campagne de sensibilisation exemplaire.

Malheureusement, ce n'est pas ce choix qui a été fait par la grande majorité des élus du Grand Lyon et la plupart ont fait allégeance au président plutôt que de défendre ce bien commun sans quoi toute vie disparaîtrait. C'est une lourde décision qui a été prise et qui ne va pas dans le sens de l'Histoire.

Le 15 octobre, la Ville a ouvert le centre municipal de santé Christian Cervantes. Peut-on déjà dresser un premier bilan ?

Un bilan plus que positif, puisque de nombreux Grignerots - et pas seulement - ont décidé de prendre le centre de santé comme leur médecin traitant. La montée en puissance se fait comme nous l'avions prévu et je ne peux qu'inviter celles et ceux qui n'ont plus de médecin traitant à rejoindre le centre de santé municipal.

De plus, je rappelle que cet équipement public pratique le tiers payant et que, sous réserve de l'accord de votre mutuelle, vous n'aurez pas d'avance d'argent à faire. Un médecin à temps complet et deux autres à temps partiel vous accueillent avec ou sans rendez-vous. La convention passée avec l'Hôpital de Mongelas permet aux patients du centre municipal de santé d'obtenir un RDV avec un spécialiste beaucoup plus rapidement. Que des avantages donc !

René Balme
maire de Grigny

Directeur de publication : René Balme
Rédacteur en chef : Djamel Saadna Tél. 04 72 49 52 41
Réalisation, Secrétaire de rédaction : Mireille Scotton
Crédits photos: service Communication, Ville de Grigny (sauf mentions)
Conception : BiGbanG.fr
Impression: Public Imprim, Vénissieux. Tél. 04 72 50 31 58
Dépot légal: à parution

état-civil

Naissances

Roxane Nadal
Loris Teston
Khayless Phon
Guillaume Pailler
Nina Glappier
Maxime Cambassedes Risi
Adam Madru
Jamila Hamied
Ilyes Bekhouche
Eniss Vanville
Matteo Rocha
Noam Truffy
Ayman Bouzar
Cali Alves
Evan Griffon
Lyséa Motikian

Mariages

Grégory Gouillet &
Marlene De Almeida

Décès

Paul Percherancier
Denis Meyer
Jean Brousse
Roger Thiébault
Marie-Madeleine Sontot

mairie de Grigny
service État-Civil
Tél. 04 72 49 52 19

passeports

À Givors

Passeports biométriques sur RdV : à la mairie de Givors
Tél. 04 72 49 18 18
ou
à l'annexe des Vernes
Tél. 04 72 49 82 17

Les Cartes d'Identité sont délivrées à Grigny.

mairie de Grigny
service Cartes Identité
Tél. 04 72 49 52 21

santé

Un centre de santé pour tous

Depuis quelques mois, les problèmes liés aux questions de santé et à son accès reviennent de manière récurrente dans le débat public. Cette problématique a été pleinement appréhendée par la municipalité qui a décidé, il y a un peu plus d'un an, de créer à Grigny un centre municipal de santé. Il s'agissait par cet investissement de répondre de manière efficace et pertinente à la pénurie de médecins à Grigny. Et c'est ainsi que depuis le 15 octobre, les Grignerots peuvent se faire soigner dans le centre de santé Christian Cervantes, installé dans le quartier du Vallon.

Rappelons que trois médecins y exercent, dont un à temps plein et que deux d'entre-eux proposent des consultations autour de la gynécologie et de la nutrition

Porté par la volonté de permettre à chacun de se soigner, le centre municipal de santé pratique le 1/3 payant (1) et à terme, des accords signés avec les mutuelles exonéreront totalement le patient des avances de frais de consultation.

La CMU, dont bénéficient les personnes les plus modestes, est naturellement prise en charge. Ajoutons encore qu'une convention signée avec l'hôpital de Givors permet aux patients du centre de santé d'être prioritaires pour les RV qu'ils pourraient avoir avec des spécialistes (pneumologue, diabétologue...)

(1) : le patient n'avance qu'un tiers des 23 € que coûte une consultation chez un généraliste.

Lire les informations pratiques en page 16.

les mots pour ne pas le dire

Tous les sondages réalisés en France avant les élections américaines montraient que près de 80 % des Français étaient favorables à une victoire de Barack Obama. Dont acte.

Une unanimité qui a rassemblé, outre le citoyen lambda, des tas de personnalités de gauche comme de droite, et même le très médiatico-contesté Jean-François Copé. Mais ce plébiscite euphorique aurait-il pu se produire si au lieu d'être Américain, Barack Obama avait été Français et s'était présenté aux élections présidentielles de notre beau pays de France ? Ce n'est juste qu'une question.

De même qu'on est prêt à compatir à la misère de l'autre au bout du monde, on est tout aussi prompt à se détourner du SDF qui meurt frigorifié en bas de chez soi. On peut parler d'effet d'optique ou de virtualité qui, n'engageant que de manière théorique, n'engagent précisément à rien. Ca ne mange pas de pain (au chocolat).

Reste que charité bien ordonnée commence par soi-même et on pourrait rêver qu'un jour en France... Mais il semble bien que malgré tous ses travers, le rêve est encore, à ce jour, américain. On pourrait en conclure, aujourd'hui en tout cas, que le hamburger prend le meilleur sur les viennoiseries. Fussent-elles au chocolat.

internet

Votre petite annonce sur le site de la Ville

Vous voulez vendre votre appartement, votre voiture, votre moto, un vélo, des meubles, des vêtements, un ordinateur, des jeux vidéo, des livres, ou donner des chatons... Rendez-vous sur www.mairie-grigny69.fr, rubrique : petites annonces.

mairie de Grigny service TIC
Anne-Charlotte Anav - Tél. 04 72 49 52 35
aanav@mairie-grigny69.fr - www.mairie-grigny69.fr

---

communication

Les JT

Go ! Tv
Grigny Ouèbe Tv

Retrouvez chaque semaine, sur internet, le journal télévisé des dernières actualités locales : video.gotv-grigny69.info

mairie de Grigny Go Tv
Laurence Kalafatides - Tél. 06 07 88 35 42
lkalafatides@mairie-grigny69.fr
video.gotv-grigny69.info

---

bienvenue

Nouveaux habitants

Le maire et les élus recevront les nouveaux habitants de la commune samedi 8 décembre en mairie, à partir de 10h. Après la présentation d'une vidéo, les participants feront le tour de Grigny en bus, puis un apéritif sera offert avec les membres du Conseil municipal.

mairie de Grigny - Démocratie participative
Tél. 04 72 49 52 31

2013

Vœux de la municipalité

Le maire et la municipalité invitent l'ensemble des Grignerots à la présentation des vœux de la municipalité lundi 7 janvier 2013, à partir de 18h30, au centre Édouard Brenot.

---

sports

Récompenses aux sportifs

Vendredi 14 décembre, les adhérents des associations sportives locales seront récompensés pour leurs résultats obtenus au cours de l'année écoulée, que ce soit au niveau local, régional voir national. Angèle Masala, adjointe au Sports / vie associative et par ailleurs présidente de l'Office Municipal des Sports, présidera la soirée, entourée de René Balme et des élus municipaux.
Les participants, ainsi que les habitants, sont conviés au gymnase Henri Colas à partir de 18h30.

mairie de Grigny
service sports / Vie associative
rue Guy Raffin
Tél. 04 72 49 95 60

---

santé

Une ostéopathe à Grigny

Après 5 ans d'études au Collège International d'Ostéopathie de Saint-Etienne, Jessy Akanni a obtenu le diplôme lui permettant d'exercer son métier. Cette jeune Grignerote propose, sur RdV, des consultations à domicile ou à son cabinet. Dans une brochure qu'elle met à disposition, elle rappelle ce qu'est l'ostéopathie, quelles sont ses fonctions et identifie les personnes susceptibles de faire appel à cette thérapie. Ainsi l'ostéopathie vise à rendre une bonne mobilité à l'ensemble du corps tout en respectant l'équilibre du patient. Essentiellement connue pour soulager les maux de dos, l'ostéopathie traite également les troubles de l'appareil locomoteur (entorses, tendinites...), les troubles neurologiques (migraines, maux de tête...), les troubles digestifs et circulatoires (aigreurs d'estomac, hémorroïdes, constipation...) ainsi que les troubles fonctionnels (anxiété, bourdonnements d'oreilles...). Jessy Akanni, *« s'adaptant au patient en proposant des techniques manuelles en fonction de son état et de son mode de vie »*, peut traiter le nourrisson, la personne âgée, le sédentaire comme l'actif, le sportif amateur ou de haut niveau.

Jessy Akanni
58 rue Charolaise des Charmes
Tél. 06 20 32 10 99 - akanni.osteo@hotmail

centre social

Conseillère

Une conseillère parentale reçoit les familles pour toute question liée à l'éducation des enfants. Ces permanences gratuites ont lieu, de 14h à 16h, au local Tant de partages
11 rue Pasteur Bât E, le 12 décembre. Prendre RdV au centre Social.

centre Social & Culturel
4 place Félix Héritier
Tél. 04 78 73 25 83

association

Détente & éveil corporel

L'association Haralia propose un atelier « détente et éveil corporel - expression vocale ». Se poser, se détendre, prendre soin de soi, libérer et explorer sa voix... Un samedi par mois de 9h30 à 12h30, jusqu'en juin 2013 à la Cité d'Artistes.

Inscriptions Haralia
Tél. 04 72 24 08 72
www.haralia.info

association

Loto de Verticale

Dimanche 16 décembre à partir de 13h30 au Gymnase H. Colas.
A gagner : bon d'achat 600€ (Géant Casino), TV écran plat 102 cm, tablette iPad, séjour en Lozère, lave-linge, électroménager, jambon, bons d'achats...
1 carton 5€, 3 : 10€, 6 : 18€, 7 : 20€, puis dégressif.
Buvette, crêpes, hot-dogs...

www.assoverticale.com

ccas

Repas et colis de Noël

Le CCAS et la municipalité, accueilleront les retraités [1] pour le repas de fin d'année, samedi 15 décembre, à 11h30 au gymnase Henri Colas.
La distribution des colis sera effectuée dans différentes salles de la ville les 11 et 12 décembre.
1 : repas et colis sur inscription

association

Loto du Nautile

Dimanche 9 décembre à partir de 14h30 au centre Brenot. Nombreux lots en jeu ! Buffet-Buvette 1 carton : 4 €, puis dégressif. 1 partie enfant gratuite !

seniors

L'agenda du Club du Bel Âge

Vendredi 11 janvier : conseil d'administration 14h au siège.
vendredi 18 janvier : Assemblée générale, 14h salle Jean Macé.
samedi 26 janvier : repas & animation musicale, 12h centre Brenot.

Club du Bel Âge
lundi & vendredi
de 14h à 17h
Tél. 04 78 73 27 69

terroir

Salon des vins 2012 : encore un bon cru !

Le dernier week-end de novembre, le Comité de jumelage recevait les amateurs de bons vins et de bonne chère de la grande région.

La 16eme édition n'a pas dérogé des précédentes et comme prévu il y avait foule au centre Brenot les 24 et 25 novembre.
André Fabre, président du Comité de jumelage, a remercié l'ensemble des partenaires, maillons indispensables de cette grande chaîne du goût et de la solidarité.
Du public aux viticulteurs, tous se sont d'ores et déjà donné rendez-vous en 2013, pour la prochaine édition prévue, comme chaque année, le dernier week-end de novembre.

La vidéo sur : *http://video.gotv-grigny69.info*

projets

Création d'entreprise : mode d'emploi

Par où commencer ? qui peut m'aider ? Comment me financer ? Pour répondre à toutes vos interrogations, le service d'Amorçage de Projets Rhône Sud organise des ateliers mensuels gratuits « Création d'entreprise : mode d'emploi », le prochain aura lieu mardi 18 décembre de 14h à 16h à Givors, Maison de l'Emploi Rhône Sud (6 rue Jacques Prévert).
Les participants auront une première grille de lecture claire du parcours de la création d'entreprise et une orientation précise en fonction de leur état d'avancement. Les prescripteurs bénéficieront d'un retour sur les présences et les préconisations d'orientation réalisées.
En partenariat avec l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) et la Coopérative d'activités et d'emploi (Graines de SOL).

Contact et inscriptions : Julie Picaud
Tél. 07 60 69 19 85
j.picaud.mesp@orange.fr

Grigny, ville sportive

Tout part d'un constat : une étude réalisée récemment révèle que seulement 28 % des français pratiquent régulièrement une activité physique. Ajoutons à cette triste réalité que le sport chez les enfants et pré-adolescents est l'un des plus bas d'Europe. S'appuyant sur ces données, l'Académie nationale de Médecine de Paris avance une proposition pour le moins originale. Elle propose en effet de faire rembourser par la sécurité sociale les prescriptions médicales préconisant la pratique d'une activité sportive, comme s'il s'agissait d'un traitement thérapeutique. À la base de cette proposition, le constat que l'activité physique a de réelles bienfaits sur la santé, notamment lorsque celle-ci se pratique de manière préventive. On sait par ailleurs que de multiples pathologies, y compris des pathologies lourdes, comme le diabète par exemple, doivent être accompagnées par la pratique sportive pour en atténuer les méfaits. Dans une France sédentaire, cette idée prend tout son sens selon le Dr Jacques Bazex qui a dernièrement déclaré au journal *Le Figaro* : « *Le sport doit faire partie des ordonnances du médecin comme les antibiotiques, l'aspirine ou les antidépresseurs* ».
A ceux qui s'inquiéteraient de cette nouvelle charge financière pour la Sécurité sociale il faut rappeler que des maladies chroniques comme le diabète ou l'obésité ont un coût très élevé pour la société. Notons encore que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) relève que le mode de vie sédentaire est la cause d'un décès sur dix dans le monde.
A méditer.

« Le sport doit faire partie des ordonnances du médecin, comme les antibiotiques, l'aspirine ou les anti-dépresseurs »

sports

Atout sport à Grigny

Parler de réalité sportive à Grigny relève de l'euphémisme. En effet une multitude d'activités peut être pratiquée dans notre commune (lire encadré ci-dessous), dans un nombre d'équipements qui donnerait le vertige à plus d'une collectivité, même plus peuplée que la nôtre.

La Ville de Grigny a choisi, en matière sportive, d'en extraire la substance la plus noble, la plus élevée : il s'agit en effet de permettre au plus grand nombre de pouvoir pratiquer une discipline sportive sur la base de valeurs portées par le goût de l'effort, la joie de se dépasser, par la solidarité, le désintéressement, bref, ce qui fonde intrinsèquement le sport amateur.
Comprenons nous bien : amateur ne signifie pas pour autant «amateurisme» et sous l'impulsion d'Angèle Masala, adjointe aux Sports et à la vie associative, la commune a voté une Politique Éducative Locale en janvier 2011 avec, en fil rouge, l'accession au sport pour le plus grand nombre et la volonté de voir sa pratique jouer pleinement son rôle d'intégration.

Dresser un état des lieux

Pour atteindre ces objectifs, les élus ont souhaité mettre en place un diagnostic sur la pratique sportive d'une part (dans le cadre associatif ou non) et l'offre sportive associative en tant que telle d'autre part.
Parler d'intégration induit que l'on s'intéresse également aux politiques tarifaires pratiquées par les associations. Un « droit de regard » légitimé par les subventions que verse la municipalité à ces dernières. La démarche, portée par un groupe de travail dédié, a consisté à aborder la problématique en deux étapes : élaboration d'un diagnostic permettant de dresser un état des lieux de la pratique sportive à Grigny, et formalisation d'une politique sportive locale. Cette dernière s'inscrivant dans une démarche participative, autrement dit, portée par la concertation et la validation des orientations et des finalités avec les associations partenaires.
Cette approche a donc conduit la municipalité et les services concernés à mettre en place des entretiens avec les acteurs socio-éducatifs et sportifs locaux et des représentants d'associations subventionnées par la Ville. Ces échanges ont porté sur le fonctionnement général des associations, les publics accueillis, la dimension éducative...
Par ailleurs, ont eu lieu des entretiens collectifs avec de jeunes Grignerots qui se sont « appropriés » certains lieux comme par exemple les abords de la gare de Grigny où ils pratiquent le skate board.
Cette démarche de concertation particulièrement novatrice ne se limitera pas in fine à la rédaction d'un document qui compilerait les positions des différents partenaires puisque, nous dit Angèle Masala, « *la réussite de cette démarche pionnière dépendra aussi du pilotage de la Politique Sportive Locale qui en découlera. De nombreuses problématiques seront à traiter : comment évaluer au fur et à mesure l'impact des actions définies sur le territoire et notamment auprès des populations les plus en difficulté socialement ? Quels types de partenariat instaurer entre la collectivité et les associations ? Faut-il repenser le positionnement de la commune ? ».*
En somme, pour le groupe de travail, la mise sur pied d'une Politique

Quels sports peut-on pratiquer à Grigny ?

Dans les associations locales : athlétisme, aquagym, badminton, basket, barques, boules, cyclotourisme, danse (classique, hip-hop, country, rock, orientale, salsa), escalade, football, futsal, gymnastique (sportive & de détente), jogging, joute, judo, kung-fu, natation, plongée, pétanque, randonnée pédestre, tennis, tennis de table, taiji-quan, volley ball, yoga, zumba...

Ponctuellement, le service Sports/Vie associative propose lors des stages sportifs : parcours accrogrottes/accrobranches, escrime, équitation, handball, rollers, voile, ski, water-polo...

Sportive Locale sur Grigny doit passer par une prochaine phase de concertation et de rassemblement des forces éducatives et sociales. Ce rassemblement doit faire émerger des axes de travail, des engagements et des actions concrètes. La démarche s'inscrit pleinement dans la politique de Démocratie participative communale et dans la volonté d'entretenir une proximité des élus et des acteurs professionnels avec les habitants.

Des partenariats en faveur des scolaires

Parallèlement à ce travail avec et auprès des « institutionnels » du sport grignerot, la Ville met en place de nombreuses actions en direction des enfants scolarisés à Grigny via le service Sports/Vie associative [(1)]. De multiples partenariats avec le Tennis Club de Grigny (147 élèves concernés), le Grigny Basket Club (75 élèves), la piscine de Loire (710 élèves), la mise en place de courses d'orientation, de VTT, et de kayak sur la base nautique (149 élèves) permettent aux enfants de découvrir les pratiques sportives disponibles dans la ville. Ajoutons les stages sportifs, opérationnels durant les vacances scolaires, sur Grigny et à l'extérieur, accessibles à des coûts quasi symboliques, ainsi que le Centre de Découverte Sportives qui, tous les mercredis, propose aux enfants (de 6 à 13 ans) de découvrir une large palette de disciplines sportives (participation fonction des ressources familiales).

les Équipements sportifs couverts

Espace Michel Favier : dojo, salles (danse, musculation, gymnastique agrès et praticable), grande salle multisports (basket-ball, volley-ball, badminton), 6 vestiaires.

Gymnase Henri Colas : 1 terrain multisports (basket, football en salle, volley ball, badminton, hand ball), 3 vestiaires, local administratif du GBC.

Espace Sportif de Grigny : dédié aux jeux de raquettes, 2 courts de tennis, jeux de ping-pong, un vestiaire.

Les équipements extérieurs

Stade Jean Zay : 1 terrain d'honneur homologué en herbe, 2 d'entraînement (stabilisé et en herbe Marcel Hockel, football à 11 et à 7)

Stade Planchon : terrain en herbe, football à 11 et à 7.

Terrain multisports Michel Goulème : 3 courts de tennis ouverts dont 1 dédié au public, locaux administratifs du FCG et TCG, vestiaires homologués football et athlétisme, piste d'athlétisme, saut en hauteur, en longueur, lancer de disques, de poids, table de ping-pong.

Terrain aux Charmes : football à 11.

Stade Nautique Lucien Bonnard : espace multisports (volley-ball, bi-cross, ping-pong, tir à l'arc, kayak, course d'orientation, ...), bassin nautique.

Équipements dans les écoles élémentaires : terrains de basket et de football.

(1) : service Sports/Vie associative
5 rue Guy Raffin
Tél. 04 72 49 95 60

le mot de l'élue

« L'orientation municipale est claire : offrir aux grignerots la possibilité de faire du sport dans de bonnes conditions et à moindre coût . Ce ne seront pas les 2 784 adhérents dont 2 541 licenciés qui nous contrediront.
Dans mon esprit, le sport est avant tout une activité sociale, éducative et ludique. Il est porteur de valeurs et joue un rôle majeur dans le domaine de l'intégration et de la citoyenneté.
Sans l'investissement des collectivités locales dans les équipements sportifs, il n'y aurait pas de sports pour tous en France. Sans les subventions aux associations, combien de Français n'auraient plus accès à la pratique sportive amateur ?
A travers les clubs, chacun reconnaît les valeurs du sport, les qualités humaines qui forgent le sportif. Constitués principalement de bénévoles, ils sont une nécessité dans toute ville et, tout comme l'école, ils aident à l'insertion des jeunes dans la société.
Nous vous assurons de notre soutien afin de continuer à assumer cette mission importante pour mieux vivre ensemble.
Merci à vous tous, qui êtes animés du même souci que le nôtre, servir l'intérêt général et animer notre Ville ».

Angèle Masala
adjointe Sports/Vie associative

politique de la ville

Adapter l'action aux besoins

Le service Politique de la Ville a réuni récemment en mairie, le comité de pilotage du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) avec comme thématique « la mobilisation des publics».
De nombreux partenaires, dont les financeurs, avaient répondu à cette invitation.

Préalablement, Daniel Cerqua, adjoint au maire chargé de la Politique de la Ville, a rappelé que la situation socio-économique des populations concernées s'est dégradée au fin du temps pour atteindre aujourd'hui un niveau préoccupant.
L'élu précisait que « si *dans le cadre de (nos) missions, nous établissons des diagnostics et tentons de répondre et d'adapter au mieux nos actions aux besoins des populations et aux difficultés citées*, *force est de constater qu'il est de plus en plus difficile de mobiliser les publics autour de certaines de nos actions ».*
D'où la thématique choisi pour cette rencontre.
Naturellement, il n'existe pas de recettes miracles qui pourraient infléchir cette démobilisation.
Cependant une réflexion collective doit être menée pour tenter d'apporter une réponse à cette désaffection.
Plusieurs questionnements ont donc été posés en ce sens avec en question centrale celle de savoir pourquoi on mobilise.
Un autre axe de réflexion a porté sur la nécessité d'adapter au mieux l'action aux besoins des habitants et de donner du sens aux projets en actionnant les leviers des différents partenaires.

Au niveau des perspectives, le groupe a souhaité amplifier le travail mené en direction des jeunes avec l'objectif de resserrer les liens entre cette population et les institutions d'une part et de travailler sur les difficultés particulières d'accès à l'emploi rencontrées par les jeunes d'autre part.
Enfin, la question de la parentalité était également au cœur de la réflexion du comité de pilotage.

initiative solidaire

Couscous solidaire

Belle initiative que celle initiée par Almara qui a su marier la convivialité à la solidarité.

Le Fonds d'Initiatives Locales (1) permet (selon certaines conditions) à des groupes d'habitants et aux associations de concrétiser des projets. C'est dans ce cadre que le 13 novembre le groupe Almara mettait en place, avec le Centre social, une table d'hôtes au centre Édouard Brenot. Près de 120 personnes, dont le maire et plusieurs élus, avaient répondu à cette invitation. Il faut dire qu'au-delà d'un succulent couscous et autres pâtisseries orientales, la démarche d'Almara avait d'autant plus séduit qu'elle permettait à une jeune femme sénégalaise de consolider un projet professionnel. En effet, il s'agissait, par les bénéfices dégagés, de soutenir cette jeune Africaine et l'aider à financer une formation de sage-femme, métier qu'elle souhaite exercer dans son village d'origine. Précisons enfin que cette action a été menée en partenariat avec l'association Envol/Envol.

(1) : le FIL est composé des villes de Givors, de Grigny et de l'État. Il encourage la participation et la citoyenneté, favorise les échanges entre générations, cultures et quartier dans la ville, et participe à l'amélioration de la vie sociale. Pour être recevables, les projets doivent être collectifs, avoir des objectifs précis et réalistes et doivent prioritairement se dérouler dans les quartiers de la ville. L'aide apportée au projet retenu procède d'un co-financement et n'excède pas 800 €.

Contact FIL
Mairie de Grigny, service Politique de la Ville
Cécile Hammerer
Tél. 04 72 49 52 06

santé

Écran sommeil

Dans le cadre de la commission prévention/santé mise en place par la municipalité, de multiples partenaires (1) se sont interrogés sur l'usage excessif des écrans et les conséquences sur le rythme de vie des enfants et des adolescents.
Le projet Écran/Sommeil sur la pratique numérique des jeunes a donc été lancé. Il s'articule autour de 2 axes :
- l'usage des écrans,
- les conséquences sur les rythmes des ados et notamment sur le sommeil.
Le projet se déroule en différentes phases :
- sensibilisation et formation des acteurs socio-éducatifs à ces questions,
- diagnostic sur les pratiques des jeunes,
- action en direction des publics visés.
La m@ison a collaboré à la conception d'un questionnaire remis aux 457 élèves du collège Emile Malfroy (temps passé devant les écrans, programmes TV choisis, usages d'internet, durée du sommeil...), puis les résultats ont été mis en ligne.
Une enquête très intéressante dont le détail complet est visible sur le site de la m@ison http://lagazette.maison-tic.fr/epnmaisongrigny69/?p=915

(1) : Partenaires : Ville de Grigny, service Politique de la ville, Collège Émile Malfroy, Centre social, SPS AJD, service Jeunesse, FCPE, M@ison de Grigny.

emploi

Le PLIE, une clé pour l'emploi

Si le PLIE développe des outils, met en place des actions concrètes pour aider au retour à l'emploi, la dimension humaine joue, dans cette démarche, un rôle central.

En permettant à des personnes peu ou pas qualifiées (1) de reprendre leur avenir professionnel en main, le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) joue un rôle central non pas seulement sur le plan économique et social mais aussi, et peut-être surtout sur le plan humain. Ce dispositif d'accompagnement aide le demandeur à construire son parcours professionnel, à adapter sa recherche d'emploi, à lui faciliter l'accès à la formation et naturellement à lui permettre d'accéder à un emploi.
Procédant par étapes, le PLIE s'efforce d'aider ces personnes à reprendre confiance en eux, à faciliter leurs capacités d'expression et de communication, à baliser leur situation et leur projet professionnel et à valoriser leurs compétences.
Le PLIE aide également ces personnes à obtenir une qualification, à améliorer le cas échéant leur connaissance de la langue française, à valoriser les acquis professionnels, éventuellement à apprendre un métier avec, en bout de course, l'accès à l'emploi.
Pour ce faire, il est absolument indispensable qu'elles soient aidées dans le décodage des offres d'emploi et qu'elles soient « entraînées » à satisfaire correctement à un entretien d'embauche.

Une politique partenariale forte

Naturellement, le PLIE travaille en connexion permanente avec une multitude de partenaires comme le Conseil général (notamment lorsque les personnes sont bénéficiaires du RSA (2)), le Pôle Emploi, les municipalités de Givors, Grigny et celles de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu, voire les CCAS de ces collectivités.
Les particuliers peuvent également s'appuyer en direct sur les compétences du PLIE pour réorienter leurs parcours professionnels sous réserve d'habiter sur le territoire de compétences du PLIE et de prendre préalablement rendez-vous avec les techniciennes de ce dispositif (3).

Les actions du PLIE en quelques mots

Le PLIE est un véritable outil de proximité et œuvre pour une réduction des écarts pour les personnes les plus en difficulté dans l'accès ou le retour à l'emploi. Il anime les territoires dans le domaine de l'insertion et l'emploi.

L'intervention du PLIE et sa complémentarité avec l'offre de service du droit commun se retrouve également sur des thèmes comme la mobilité, les clauses d'insertion. Le PLIE se veut être l'outil de tous sur les territoires en articulant les politiques emploi insertion. Les personnes accompagnées peuvent accéder à de nombreuses actions proposées sur leur commune ainsi que sur l'ensemble du territoire du PLIE de l'est et sud lyonnais.

Renforcement du PLIE

La municipalité a décidé de renforcer la collaboration existante entre le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) et le PLIE en articulant l'intervention sur la thématique emploi-insertion CUCS, portée par la chef de projet PLIE en binôme avec la chef de projet Politique de la Ville, autour des six axes de travail suivants :
- renforcement de la collaboration sur la programmation CUCS,
- insertion et emploi des femmes,
- insertion et mobilité,
- insertion par l'activité économique,
- insertion et santé,
- insertion et culture.

(1) : 91 % des personnes ont un niveau 5 et intra (93,5 % pour les bénéficiaires du RSA).
(2) : 52 % des participants sont allocataires du RSA.
(3) : Delphine Gamboni, chef de projet, Emmanuelle Brard, animatrice de parcours, Angéline Michalet, chargée des relations avec les entreprises.

56 % des personnes fréquentant le PLIE sont des femmes
82 % des personnes utilisant les services du PLIE ont entre 26 et 46 ans et +
Répartition par collectivité :
Givors : 196 (73 %), Grigny : 44 (17 %), CCRC : 28 (10 %)

Contact
PLIE
1E quai Georges Levy 69700 GIVORS
Tél. 04 78 07 49 50
Delphine Gamboni
chef de projet PLIE UNI-EST Rhône sud
delphine.gamboni@plie-uni-est.org

désobéir

Troc de graines paysannes ou potagères

La municipalité donne la possibilité de faire, via internet, des échanges de graines paysannes ou potagères, contre toute autre variété non mutée, ni génétiquement manipulée. Pour publier votre annonce ou voir les offres d'échange, rendez-vous sur le site de la ville www.mairie-grigny69.fr à la rubrique « Petites annonces ».

service Environnement
Tél. 04 72 49 52 00

ordures ménagères

Mobilisation

Le Grand Lyon projetait de doubler le nombre de collecte des bac jaunes, ce qui aurait eu pour conséquence une augmentation moyenne de 20 % de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Dans un courrier adressé à Gérard Collomb, René Balme a affirmé son opposition à cette décision. Refus qui a trouvé écho auprès de la population et notamment des conseils de quartier qui se sont mobilisés en ce sens.
La fermeté de la Ville et le soutien des Grignerots ont permis que le Grand Lyon annule sa décision initiale. Il n'empêche, René Balme souhaite poursuivre le travail de sensibilisation autour du tri des ordures ménagères et amener les Grignerots à utiliser davantage les solutions alternatives parmi lesquelles un usage accru de la déchèterie.

environnement

Travaux d'économie d'énergie pour la maternelle Joliot Curie

La maternelle Joliot-Curie est un bâtiment bien entretenu mais vieillissant, il date en effet de 1966. Il est donc devenu indispensable de procéder à des améliorations significatives en terme d'isolation et de confort des usagers, améliorations initiées dans le cadre du budget participatif.

L'école maternelle Joliot-Curie construite avant 1973 (date de la mise en place des premières réglementations thermiques) ne dispose d'aucune isolation, si ce n'est l'épaisseur de la structure béton et le simple vitrage des ensembles menuisés d'origine.

Isolation par l'extérieur et par l'intérieur

Il y a donc opportunité à engager la mise en place d'une enveloppe isolante qui se décompose en plusieurs bouquets de travaux et implique la prise en compte des modifications apportées au bâtiment (condensation, perméabilité à l'air, renouvellement de l'air, confort été/hiver, inertie) ainsi que la réglementation en matière d'accessibilité et secours, et d'une isolation par l'extérieur, ne nécessitant pas de dépose de doublage, reprises des revêtements muraux permettant une régulation de la température par la forte inertie du béton, améliorant ainsi le confort des usagers.

La mise en œuvre de cette isolation est d'une part extérieure en partie verticale, afin d'éviter une perte de surface, et sera complétée par le ravalement des façades et la mise en place de vitrages sécurisés et menuiseries extérieures, en conformité avec la réglementation d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

		Avant	Après travaux
Chauffage	**gaz** **électricité**	**149** MWh/an **2,5** MWh/an	**31** MWh/an **0,8** MWh/an
Éclairage	**électricité**	**8,5** MWh/an	**3,7** MWh/an
VMC double flux	**électricité**	**0** MWh/an	**1,2** MWh/an

Isolation intérieure, d'autre part, un peu plus coûteuse mais permettant d'intégrer financièrement l'éclairage (amélioration de la qualité et économie d'énergie), rénovation des plafonds et faux plafonds (amélioration acoustique sans travaux de peinture, pour dissimuler les réseaux et fluides (VMC).

Si la pollution de l'air extérieur constitue une problématique prise au sérieux depuis plusieurs dizaines d'années, la qualité de l'air intérieur est souvent négligée. On sait pourtant que nos modes de vie nous amènent à passer de plus en plus de temps dans des bâtiments. Grâce à un effort sur l'étanchéité à l'air et la mise en place d'une ventilation double flux, on économisera 4,6 mégawatt-heure/an, tout en garantissant le taux de renouvellement d'air réglementaire. Au vu des débits d'air importants nécessaires à satisfaire le besoin d'air neuf des écoliers, un simple soufflage d'air extérieur risquerait de provoquer des courants d'air froid dans les classes. L'échangeur double flux (récupération à 80 % de la chaleur par échangeur thermique entre air rentrant et air sortant) qui sera installé, permettra de préchauffer l'air autour de 15°C (lorsqu'il fait 0°C dehors). L'air sera ensuite chauffé autour de 20°C. Enfin, il est prévu pour le confort d'été et au-delà des systèmes actuellement planifiés dans l'opération (ventilation nocturne), l'installation de protections solaires extérieures qui, bien gérées, permettent de garantir un bon confort toute l'année.

Un projet exemplaire

De part son objectif d'exemplarité et de démonstration, ce projet constituera une véritable étape dans la mise en œuvre de « bâtiment basse consommation » en Rhône-Alpes. Forts de cette expérience, les partenaires (Région Rhône-Alpes, ADEME) associés à ce projet pourront communiquer, sensibiliser et former l'ensemble des acteurs du bâtiment sur les mesures efficaces à mettre en œuvre pour viser les performances « 2012 : Basse Consommation » et « 2020 : énergie positive ».
Les travaux débuteront au début de l'année 2013.

Plan de financement

- État	***108 000 €***
- Ademe	***100 000 €***
- Ville	***485 680 €***
Total :	***693 680 €***

smagga

Protection contre les crues

Le SMAGGA [1] a lancé en mars dernier des travaux de protection contre les crues trentennales promenade Jacques Brel. La réception des travaux a eu lieu mi novembre en présence d'élus grignerots et de représentants du SMAGGA.
Un muret a été érigé sur un linéaire de 175 m en haut tandis que la berge était « enrochée » sur une longueur de 90 m.
Le coût total de ces travaux est de 255 000 €, l'État participant à hauteur de 25 %, le département du Rhône à 10 %, les communes du contrat de rivière du Garon prenant à leur charge les 65 % restants.
Rappelons que le programme grignerot s'inscrit dans un ensemble de travaux de 12 tranches, que le linéaire de protection couvre 5,5 km et que l'enveloppe globale est de 5,5 millions € hors taxes.
Enfin, signalons que les premiers travaux ont débuté en 2007 et que l'ultime tranche s'achèvera en 2014.

(1) SMAGGA : Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon.

Plus d'informations
www.contratderiviereduGaron.fr

le conseil municipal en chiffres

29 CONSEILLERS MUNICIPAUX :
22 sièges attribués à la gauche (élections municipales 2008), ainsi répartis :

- majorité municipale, 2 groupes : Front de gauche présidé par C. Goubert (14 élus), et Personnalités de gauche présidé par D. Cerqua (3 élus).
- opposition de gauche, 1 groupe : Parti Socialiste et Mouvement Républicain et Citoyen présidé par M. Djeroro (3 élus).
- 2 élus hors groupes.

7 sièges attribués à la droite composant le groupe d'opposition municipale Grigny ensemble présidé par X. Odo.

PROCHAIN CM : 18 décembre à 18h30

le conseil municipal en vidéo

Retrouvez toutes les séances des CM sur : www.mairie-grigny69.fr

vie municipale

Séance du 13 novembre

Si les délibérations relevant de la stricte gestion administrative municipale ont fait relativement souvent l'unanimité, celles portées par un engagement plus politique, comme le parrainage de prisonniers palestiniens ou la demande de libération d'Aurore Martin (lire ci-dessous), ont généré un refus de vote de l'opposition municipale.
Idem pour une décision budgétaire modificative ou une autre qui concernait la ZAC de Chantelot.
3 refus de vote ont également été opposés à une délibération qui prévoit, conformément à l'article LL2123-34 du Coge général des collectivités territoriale, la protection juridique de la commune pour la défense d'élus, es qualité, attaqués en justice, .

CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE 2012-2015

Unanimité

Le Contrat Enfance-Jeunesse 2008/2011 étant arrivé à son terme, le conseil municipal a autorisé le maire à négocier et à signer le renouvellement du précédent contrat pour la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2015 avec la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône.

MODIFICATION DES LIMITES TERRITORIALES DE MILLERY AU PROFIT DE GRIGNY

Unanimité

Dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale, Millery a fait valoir son appartenance à la Communauté de Communes de la Vallée du Garon. Pour assurer le principe de la continuité territoriale, une modification des limites de Millery s'impose, par l'intégration aux communes de Vernaison et de Grigny, des terrains bordant le Rhône.
Le conseil municipal émet un avis favorable, sous réserve qu'aucune incidence financière ne soit supportée par la Ville et sollicite une évolution des statuts du SMIRIL précisant que la contribution de la Ville de Grigny ne supportera pas l'incidence de l'augmentation de sa longueur de berges résultant de la modification des limites territoriales de la commune de Millery.

MATERNELLE JOLIOT-CURIE, TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Unanimité

Dans le cadre du projet de réhabilitation énergétique de la maternelle Joliot-Curie, le conseil municipal avait sollicité une aide dans le cadre du partenariat État, Région, ADEME, à hauteur de 78 600 € (17%) afin de financer l'opération.
La demande de subvention a été retenue (équipement : 60 000 €), les partenaires ont proposé de la compléter par une subvention de 40 000 € couvrant ainsi 100% des dépenses à engager.
Le conseil municipal a approuvé le plan de financement actualisé de l'opération de rénovation de la maternelle Joliot-Curie et a autorisé le maire à signer tous documents afférents aux subventions sollicitées et notamment la convention au titre de l'appel à projet « DEFFIBAT Réhabilitation » pour un montant global de subvention de 100 000 €.
Plan de financement de l'opération (TTC) :
- ADEME : 100 000 €
- Dotation Globale d'Équipement : 108 000 €
- Autofinancement : 485 680 €
Total opération : 693 680 €

LIBÉRATION D'AURORE MARTIN

Pour : 20
Refus de vote : 6

La militante indépendantiste basque Aurore Martin a été arrêtée le 1er novembre 2012 puis remise à la garde civile espagnole. L'arrestation et l'extradition font suite à un mandat d'arrêt international déposé par la justice espagnole et confirmé par la cour de justice européenne. Aurore Martin risque douze ans de prison pour sa participation à des réunions de l'organisation Batasuna, légale en France. Cette extradition de militant basque est une première en France. L'arrestation et l'extradition d'Aurore Martin par les autorités françaises sont une trahison au bon droit français, lequel reconnaît la légalité de l'organisation Batasuna. Il est proposé au conseil municipal de dénoncer l'extradition de Aurore Martin et de demander sa libération.

BUDGET ANNEXE POUR LE CENTRE DE SANTÉ

Unanimité

Suite à la création du centre municipal de santé, le conseil municipal a décidé de créer un budget annexe dédié au centre. Il permettra de fournir des indications détaillées sur le fonctionnement, de suivre d'année en année sa situation financière, de dégager ses propres résultats et de retracer l'affectation donnée des dits résultats. Pour permettre à ce budget d'être opérationnel dès le 1er janvier 2013. il sera procédé à une ouverture partielle des crédits en décembre 2012 pour 2013.

Zoom

Prisonniers palestiniens

Pour : 18
Refus de vote : 6

Lors de sa visite à Grigny au printemps dernier, Salah Hamouri a alerté sur les violations des lois internationales par les autorités israéliennes et les conditions de détention des prisonniers politiques palestiniens. Ils sont 4 581 (hommes, femmes, enfants, personnes âgées, malades), détenus, en toute illégalité au regard du droit international, dans les 28 centres de détention et autres prisons israéliennes. L'association *France Palestine Solidarité* est engagée dans une campagne de parrainage « Rendons-lui sa dignité et sa liberté » pour demander la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens, mobiliser et sensibiliser l'opinion publique sur ces violations des lois internationales et sur ces conditions de détention. Cette campagne se fait le relais de l'association *Addameer* qui organise le soutien aux prisonniers.
Le conseil municipal demande la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens, qu'ils aient été des militants de la lutte armée ou de la résistance non violente, légitimes et légales au regard du droit international ; demande également que jusqu'à leur libération, et tant qu'ils sont sous l'autorité de l'occupant israélien, tous les Palestiniens privés de liberté soient placés sous la protection du droit international humanitaire, et procédera au parrainage d'un prisonnier politique palestinien.

rencontre

Les mamies et les enfants

On sait que le « lien », l'échange sont au cœur des préoccupations du travail éducatif mené au sein des structures petite enfance. Et c'est bien ce postulat qui fonde la relation que la crèche du Vallon amorce actuellement avec les résidents du Charme des Sources.

Ainsi, tout récemment, trois mamies, accompagnées par leur animatrice Estelle, sont venues rendre visite aux enfants de la crèche pour une rencontre inter générationnelle autour de la chanson. En effet, après que les enfants et l'équipe de la crèche en aient interprété une, leurs invitées se sont à leur tour essayé à la chansonnette avec « *la vie en rose* » d'Edith Piaf.
Pour ajouter de la convivialité à cette rencontre, les enfants et les professionnelles avaient préparé dès le matin des crêpes et des gaufres, tandis que les mamies avaient apporté de la confiture à la fraise bio. L'ensemble a été, naturellement, consommé en commun !

A l'issue d'un après-midi particulièrement chaleureux, les uns et les autres ont convenu d'un second rendez-vous, sans doute en début d'année 2013 avec à la clé, une surprise pour les enfants concoctée par les grands-mères...

médiathèque

Soirée contes

Petits contes de Noël et autres secrets à la médiathèque le vendredi 7 décembre, à 18h30. La médiathèque reçoit la conteuse Annie Gallay.
« *Une souris et sa famille, la mère Noël, un flocon de neige, des histoires entremêlées avec un soupçon de violon et une caresse de musique...* ».
Tous publics, à partir de 4 ans.
Réservation conseillée. Entrée libre.

médiathèque Léo Ferré
7 rue André Mayer
Tél. 04 78 73 51 91
mediatheque@mairie-grigny69.fr

crèche du vallon

Ludique et pédagogique

Après avoir présenté *Dans notre jardin* en octobre dernier à la crèche du Vallon, le théâtre des Lyres s'y produira à nouveau le 21 décembre en proposant un spectacle de marionnettes sur table *Le petit pingouin frileux*.

L'histoire évoque les malheurs d'un bébé pingouin, « *Victor, qui a tout le temps froid. Déjà dans son œuf, couvé par son père, Victor a froid, il faut dire que chez les pingouins, la maman pond puis s'en va. L'otarie, le morse, l'ourson, vont chacun essayer de lui donner une solution mais rien n'y fait, Victor ne peut vivre comme les autres. Ce ne sera qu'au retour de la maman que cette sensation de froid sera chassée* ». Ce conte pour enfants pose la question de l'absence momentanée de la mère, du rôle du père et des bienfaits de la journée en structure collective.

Crèche municipale du Vallon
32 av. des Arondières - Tél. 04 78 07 01 43

relais petite enfance

La Fête !

Jeudi 13 décembre, de 15h à 18h, assistantes maternelles, parents et enfants du Relais sont conviés aux animations de fin d'année.

Relais Petite Enfance
10 rue É. Éveiller - Tél. 04 72 49 07 20

Pré inscription crèches
sur rdv auprès de Marie-Odile Crouzet
Tél. 06 17 29 21 05

mardi et jeudi : 13h30 à 17h
mercredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

chargeaccueilpetiteenfance@mairie-grigny69.fr

Crèche municipale des Arboras
6 Promenade Jacques Brel **Tél. 04 78 73 28 36**
crechedesarboras@mairie-grigny69.fr
lundi au vendredi 7h30 à 18h30

Crèche municipale du Vallon
32 avenue des Arondières **Tél. 04 78 07 01 43**
crecheduvallon@mairie-grigny69.fr
lundi au vendredi 7h30 à 18h30

Relais Petite Enfance
rue Émile Évellier **Tél. 04 72 49 07 20**
relais@mairie-grigny69.fr
Permanences administratives : lundi 8h30 à 12h & 13h30 à 17h.
mardi et vendredi : 8h30 à 12h.

Centre de Loisirs 3/4 ans Pôle Petite Enfance
mercredis et vacances scolaires **de** 7h30 à 18h.
Permanences mardi 13h30/17h - merc. 11h/14h & 17h/18h
jeudi 14h15/16h15 **Tél. 04 37 20 01 75**

sortie culturelle

Humour

Dans le cadre de la programmation des sorties spectacle 2012/2013, le service Culturel vous invite à découvrir « Sacrifices » de Nouara Naghouche au Théâtre de Vénissieux, vendredi 21 décembre à 20h (durée : environ 1 h).
« *Nouara Naghouche se présente comme une pure AA (Alsacienne Algérienne) habitante d'un quartier de Colmar... Elle parle au nom de ces quelques-unes humbles et soumises, à qui la vie n'a laissé que peu de place. Terrible est sa colère contre la brutalité de certains, la lâcheté des autres, immense son amour pour les siens - les siennes - les déraciné(es) du Maghreb* ».
Tout public à partir de 7 ans. Tarif : 10,70 € (transport compris).
RdV devant la mairie, départ du bus 19h.

Renseignement
service Culturel
Tél. 04 72 49 52 03

---

comité de jumelage

Au théâtre ce soir

Après le succès rencontré l'année dernière, le Comité de jumelage propose à nouveau une soirée théâtre avec la Cie Répliques de Caluire, mercredi 12 décembre, au Centre Edouard Brenot.

Le mot de Cambronne
Sacha Guitry
« Mme Cambronne, d'origine britannique, à qui l'on a beaucoup parlé du « mot » de son mari, le presse de questions afin d'en connaître la signification. Mais le général se refuse à toute explication et persiste à se taire. Finalement, Adèle, une jolie servante, édifiera Mme Cambronne en proférant le fameux mot dans un instant de maladresse ».

Edouard et Agrippine
René de Obaldia
« Un couple âgé, qui n'a plus rien à se dire... L'intrusion d'un 3ème personnage sera une véritable délivrance pour Edouard, amateur de philosophie, qui se verra enfin débarrassé d'Agrippine, véritable machine à parler. Si la méchanceté d'Agrippine transparaît dans son discours, la cruauté d'Edouard éclate à son heure... ».
La Cie Répliques est née d'une envie. L'envie de partager et de jouer des pièces entre amis. C'est ainsi qu'en allant au bout de ses envies la compagnie voit le jour fin 2008. Depuis la troupe s'est agrandie et regroupe aujourd'hui des comédiens amateurs venus d'horizons différents et aux expériences théâtrales diverses. Répliques joue au profit d'associations humanitaires auxquelles elle apporte son soutien.

Mercredi 12 décembre, centre Brenot
bar et restauration légère à partir de 19h, spectacle à 20h15.
Tarifs : 12€, moins de 15 ans et demandeurs d'emplois : 6 €

Réservation Comité de Jumelage Grigny / Koupela : Tél. 06 22 57 55 53

médiathèque

Un hommage poétiquement engagé

Rendre hommage à Léo Ferré, c'est rendre hommage à la beauté de la langue française, à sa richesse, à sa pluralité, c'est s'émouvoir de la chair si particulière de la poésie contemporaine, c'est aussi prendre les chemins de traverse que nous invite à parcourir le vieil anar et se souvenir que l'homme a le droit, le devoir de réapprendre à dire « non », tout simplement.

Pour ne pas partir comme tout le monde, Léo Ferré est mort un 14 juillet, ultime clin d'œil révolutionnaire de celui qui restera comme l'un des très grands de la littérature chantée française.
Fin octobre, le festival Paroles Ambulantes prenait ancrage à la médiathèque Léo-Ferré. La Ville, en partenariat avec l'association vénissiane Pandora, a voulu rendre hommage à un homme qui avait le goût des mots, des mots d'amour, des mots de révolte, de désespoir parfois.
Yves Matrat a su habiter l'immense Léo, donnant aux textes qu'il a chantés durant cette belle journée, cette fragrance rouge et noire comme la colère, qui parfume les mots et les rend plus forts.
Il y avait du monde, beaucoup de monde en cette belle journée pour écouter, voir, frôler l'ombre de Léo, « endormi » un jour d'été il y a 19 ans.Une phrase, dans son superbe texte « il n'y a plus rien », dit « *le désordre, c'est l'ordre moins le pouvoir* ». Bienvenue chez toi, Léo.

La vidéo sur : http://video.gotv-grigny69.info

sportive

Pauline Smolarek le sport : le jeu avant l'enjeu

Pauline Smolarek a aujourd'hui 19 ans. La petite fille hyper tonique qu'elle était a intégré la section d'athlétisme de l'Amicale Laïque alors qu'elle n'avait que 8 ans.

Auparavant, elle a pratiqué, comme de nombreux enfants grignerots, la gymnastique au sein des Vigilantes.
Mais Pauline n'est pas une enfant comme les autres : alors qu'elle s'entraîne en catégorie « poussin » le mercredi à partir de 17 heures, elle pratique également l'escalade, en UNSS, de 12h à 14h, enchaîne sur la natation de 14h30 à 16h, avant de fouler donc les pistes d'athlétisme du stade Jean Zay. Ajoutons qu'une fois par semaine, elle pratique le modern' jazz.
Elle s'affirme très vite comme surdouée en athlétisme et délaisse dès lors les autres activités pour se consacrer exclusivement à cette discipline. En fait, il faut dire «ces» disciplines car non contente de s'adonner au cross, elle pratique le combiné qui, comme son nom l'indique, regroupe plusieurs volets : 100 m, 100 m haies, longueur, hauteur, javelot, 200 m, 800 m et poids.

Des rêves à la réalité

Et là, dans les catégories « jeunes » elle gagne tout. La jeune championne rêve de Jeux Olympiques, de faire de sa passion, son métier. Au point, quelques années plus tard, d'être gagnée par une forme de lassitude.
« *J'ai disputé trop de compétitions, enfant, j'ai eu trop de victoires. Et plus je grandissais, plus c'était difficile. Cela m'a lassée, je n'éprouvais plus aucun plaisir... alors un jour, j'ai décidé d'arrêter* ».
Mais avant de quitter la compétition, elle intègre, alors qu'elle est junior, l'Entente Sportive Lyonnaise qui regroupe cinq clubs : Grigny, Ternay, Pierre-Bénite, Bron et Francheville. L'Entente pratique au niveau Élite, la crème de l'athlétisme français.
Elle décrochera le titre de Championne de France par équipe. Elle participera à deux championnats d'Europe, en Italie en 2010 et au Portugal en 2012. Son équipe se classera 8ème.
Si elle n'éprouve aujourd'hui aucune nostalgie, elle concède cependant que son premier titre de championne du Rhône en cross, lorsqu'elle était enfant est sans doute le titre qui lui a fait le plus plaisir.
Un regret ? « *J'ai eu du mal à accepter de ne pas toujours gagner. Je vivais sur mes acquis et je ne me faisais sans doute pas assez violence, je m'entraînais insuffisamment. Mais tout est lié : j'avais peut-être le potentiel pour aller plus haut, mais le concept de compétition ne convenait pas à ma personnalité. Quand j'ai compris cela, j'ai senti comme un ressort se casser en moi.* Et elle ajoute *« La magie réside dans le mystère ».*
Elle pose aujourd'hui un regard aussi serein que distancié sur la pratique sportive : « *J'ai sans doute déçu certaines personnes mais aujourd'hui, je comprends que les défaites font partie de la compétition.*

« Oublier le passé n'est pas chose aisée, mais repartir de l'avant fait partie des règles de la vie »

A présent, lorsque je pratique ce sport, qui me faisait rêver lorsque j'étais petite fille, et que l'envie et le bonheur m'envahissent, je suis fière d'avoir franchi cette étape». Et si aujourd'hui, toute idée de se « relancer » au plus haut niveau ne fait pas partie de ses projets immédiats, elle n'exclut cependant pas cette hypothèse même si elle sait que le sport en général et l'athlétisme en particulier exigent de gros sacrifices .
Ainsi, après une parenthèse de trois ans, elle a repris l'entraînement en douceur en courant tous les dimanches matins « *oublier le passé n'est pas chose aisée mais repartir de l'avant fait partie des règles de la vie »*.
C'est cet esprit là qui anime Pauline actuellement et elle s'efforce de transmettre sa fraîcheur et son enthousiasme aux jeunes sportifs de l'Amicale Laïque qu'elle entraîne tous les mercredis soirs.
Les pousse-t-elle à devenir des champions ? « *certainement pas. Je leur dis simplement que peu importe le potentiel physique, ils n'ont pas à avoir peur de faire des erreurs, le plus important est de se faire plaisir, qu'ils soient heureux de venir à l'entraînement, qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes et qu'ils croient à leurs rêves ».*

Le goût des autres

Si elle abandonné, pour le moment donc, la compétition en athlétisme, le goût du challenge ne l'a pas quittée puisque, ayant repris une activité Rock au sein de l'Amicale Laïque, elle a terminé 5ème aux derniers championnats de France qui se déroulaient dernièrement à Lyon.
Posée, elle refuse d'avoir un modèle, sportif ou autre du reste, dans sa vie : « *j'aime voir les gens, stars ou simples anonymes faire du sport, mais je m'interdis d'avoir des idoles qui ne sont, au fond, que des individus comme les autres, avec un potentiel ou un don en plus. J'aime le sport pour ce qu'il apporte de joie et d'équilibre ».*
Aujourd'hui, elle poursuit une formation de menuiserie mais souhaiterait dans quelques années suivre des études de psychologie et devenir, pourquoi pas ? éducatrice *: « j'ai envie de m'occuper des jeunes, de les aider à entrer dans la vie, leur faire profiter de mon expérience,* ajoute-elle. *Je me sens comme une messagère d'espoir qui transmettrait l'image la plus positive possible et dire qu'il n'y a pas d'âge pour rêver ».*

plus...

**Le sport à Grigny ?
lire le dossier de ce numéro
pages 7 à 9**

Groupe des élus de la majorité municipale

Recherche gouvernement de gauche désespérément

La droite en a rêvé, Hollande l'a fait. Imaginez : les patrons font les gros yeux et le gouvernement lâche 20 milliards d'euros. Ce qui n'empêche pas un certain nombre d'entre-eux de licencier à tours de bras, grossissant de manière exponentielle un chômage désormais au zénith.

Souvenons-nous encore : le candidat Hollande considérant à juste titre que la TVA est un impôt foncièrement injuste, refusait d'imaginer que celle-ci puisse être augmentée. Et, partant du fameux axiome chiraquien disant que les promesses ne valent que pour ceux qui y croient, le président Hollande ne craint pas de s'asseoir sur la parole donnée et d'augmenter la TVA.

Chacun sait que le dindon de la farce est le dernier maillon de la chaîne, c'est-à-dire le consommateur lambda qui supporte une hausse que les donneurs d'ordres (fabricants, prestataires...) se contentent de répercuter mécaniquement sur les lampistes que nous sommes.

Souvenons-nous encore : lui qui se voulait être un président normal, qui s'offusquait légitimement de voir des dictateurs être reçus par son prédécesseur, ce même homme semble découvrir la « real politic » et accueille, toute honte bue dans le palais présidentiel des monarques qui ne brillent pas spécialement pour leurs vertus démocratiques.

Mais encore ? La taxe d'imposition à 75%, qui faisait pousser des cris d'orfraie dans les masures de Neuilly a accouché d'une souris.

Ajoutons que même si les raisons invoquées sont différentes, il apparaît clairement que la politique menée vis à vis du problème des Roms est exactement similaire à celle qu'adoptait le gouvernement précédent.

Alors que l'UMP se déchire, que la maison bleue ressemble de plus en plus à une pétaudière au sein de laquelle la tragédie fait place à une comédie sinistre, Sarkozy doit se marrer comme un bossu, lui qui a honteusement abusé de la République, se voit réclamer à cor et à cri par une large majorité de la France de droite. Cet homme qui a fait l'exploit d'augmenter en 5 ans la dette de la France de 600 milliards € est perçu par nombre de ses sympathisants comme le nouveau Messie.

Il est vrai qu'au royaume des aveugles le borgne est roi. Il peut, de surcroît, compter sur un gouvernement qui, non seulement semble découvrir l'ampleur de la tâche qui est la sienne, mais épouse de plus un certain nombre de lignes politiques que ne désavoueraient pas nombre d'hommes politiques de droite.

Sans doute, faut-il du temps, mais pour l'heure, il semble bien qu'il joue contre le gouvernement actuel et que si gueule de bois il y a, c'est bel et bien le citoyen de base qui trinque.

Groupe « GRIGNY ENSEMBLE » élus de l'opposition municipale

La Rotonde, ne tournons pas en rond

En 2007, lors de la campagne des précédentes municipales, nous nous interrogions sur l'avenir de ce bâtiment industriel. Dès 2008, dans notre programme pour les grignerots, nous proposions une ambition pour cet espace, nous anticipions une possible fermeture. René Balme, alors candidat, pas visionnaire pour deux ronds, nous interpellait expliquant avoir rencontré le chef d'entreprise et que jamais au grand jamais, il ne partirait !!!

2010 : Patatrak, l'entreprise délocalise son activité dans le Nord et le site devient une friche ! Nous avions encore raison ! Mais René Balme n'avait rien vu venir et aucune solution alternative n'était envisagée.

2012, alors que le bâtiment se dégrade, René Balme organise une exposition de photos sur la Rotonde. Mais pour l'emploi ? Rien ! Il préfère l'abstrait au concret ! Enfin, dans le journal municipal d'octobre 2012, le Maire nous annonce l'installation de l'entreprise Alstom.

A ce jour plus de nouvelles, pas d'info au conseil municipal... tout ne tourne pas rond.

Pour nous, aujourd'hui, il ne faut plus se limiter au simple espace de la Rotonde, il faut voir plus large, être visionnaire. Pour nous il ne faut pas se limiter à un simple financement par la collectivité de cet édifice historique, ce serait un gouffre financier que nous ne pourrions assumer et qui amplifierait nos impôts de demain. Ce serait une friche industrielle assurée pour des décennies. Pour nous il faut faire un tour d'horizon des projets du quartier. Pour nous il faut repenser tout l'espace, du Rhône à l'école du Centre, de la gare à la Rotonde, en passant par le futur port de plaisance. Penser un quartier pour le 21eme siècle. Ce sera un éco quartier ! Une tranche de ville mêlant l'Habitat, l'école, l'emploi et le développement durable, un mariage entre le moderne et l'Histoire, un quartier pour tous. Pour nous ce sera « l'Eco-Rotonde » : un poumon économique et naturel pour la ville et ses habitants.

à l'affiche

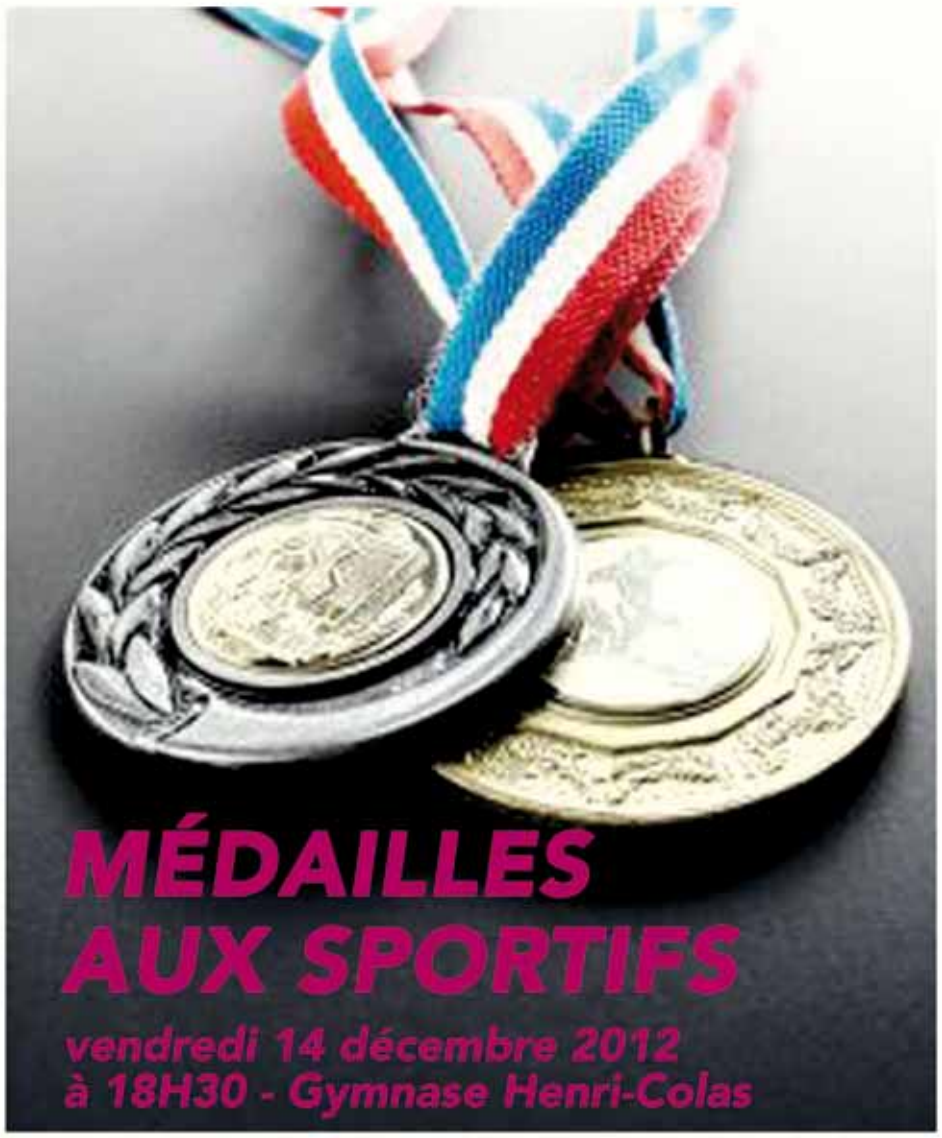

VILLE DE GRIGNY

service Sports / Vie Associative
5 rue Guy Raffin
T. 04 72 49 95 60
www.mairie-grigny69.fr

---

centre de santé

GRIGNY Centre Municipal de Santé Christian Cervantes

Depuis le 15 octobre,
3 médecins généralistes
vous accueillent
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30

Pratique du 1/3 payant et de la CMU.

Centre municipal de santé Christian Cervantes
Tél. 04 78 73 98 50
la m@ison, 36 avenue des Arondières
centredesante@mairie-grigny69.fr

n° utiles

Mairie - Tél. 04 72 49 52 49
3 av. Jean Estragnat BP 12 - 69520 GRIGNY
lundi au vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h
mardi : 13h30 à 17h - jeudi jusqu'à 19h
Permanences du maire : jeudi de 16h30 à 19h
sur rdv : Tél. 04 72 49 52 30

Centre de santé Christian Cervantes
8h30 à 12h et 14h à 17h30
36 avenue des Arondières
Tél. 04 78 73 98 50 - centredesante@mairie-grigny69.fr

Point Information Jeunesse - Tél. 04 78 07 25 05
5 rue Guy Raffin - pij@mairie-grigny69.fr

Scolaire - Tél. 04 72 49 52 36 - 04 72 49 52 25
5 rue Guy Raffin

Relais Petite Enfance - Tél. 04 72 49 07 20
10 rue Émile Éveiller - relais@mairie-grigny69.fr

Crèche du Vallon - Tél. 04 78 07 01 43
32 av. des Arondières - crecheduvallon@mairie-grigny69.fr

Crèche des Arboras - Tél. 04 78 73 28 36
6 promenade J.Brel - crechedesarboras@mairie-grigny69.fr

MDR - Tél. 04 37 20 09 68
36 avenue des Arondières

Médiathèque Léo-Ferré - Tél. 04 78 73 51 91
7 rue André Mayer - médiathèque@mairie-grigny69.fr

Centre social & culturel - Tél. 04 78 73 25 83
4 place Félix Héritier
École Musique et Danse - Tél. 04 78 73 74 94

La Poste - Tél. 3631 place Henri Barbusse
mardi au vendredi : 9h à 12h - 14h30 à 17h45
samedi : 9h à 12h

Police municipale - Tél. 04 78 73 29 21
Tél. 06 07 88 35 53
police.municipale@mairie-grigny69.fr

Commissariat - Tél. 17
GIVORS - rue Pierre Semard

Hopital Montgelas urgences - Tél. 04 78 07 33 40
GIVORS - 9 avenue Professeur Fleming

Point Préfecture - Tél. 04 72 49 05 19
GIVORS - 6 rue Jacques Prévert

Maison de Justice et du Droit - Tél. 04 78 07 41 00
GIVORS - 45, rue Roger Salengro
lundi au vendredi : 9h à 12h15 - 13h30 à 17h

Déchèterie - Tél. 04 72 24 12 29
Chemin de Saint Abdon
Horaires d'hiver (1er novembre / 31 mars)
lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h
samedi : 9h à 17h - dimanche : 9h à 12h

Grand Lyon
Voirie - Tél. 04 26 99 33 50
Propreté / nettoyage - Tél. 04 69 64 52 50
Collecte des bacs - Tél. 04 78 61 45 00
Direction de l'eau - Tél. 04 69 64 55 20